



Edito

HOMMAGE

Mercredi 30 Mai 2012 : c'est une foule immense, grave, silencieuse qui s'est rassemblée dans notre église d'abord, puis au cimetière pour accompagner Pierre et entourer sa famille. L'émotion qui se lisait sur les visages était à la mesure de la brutalité de son départ, à la hauteur aussi de l'amitié, du respect et de la considération que nous lui portions.

Jeudi 7 Juin 18H 30 : L'ensemble des élus communaux, le personnel de direction de la mairie sont réunis en conseil municipal. Debout, en silence, tête basse, nous nous recueillons en pensant à cet ami qui a siégé ici avec nous depuis plus de 10 ans. Membre actif de diverses commissions (agriculture, environnement, sports et associations), Président depuis 2008 du comité des fêtes, Pierre, homme de Pézilla attaché à ses racines, à son village, était engagé pleinement dans l'action publique. Nous lui devons beaucoup et cette chaise vide nous donne la nausée, nous serre le cœur.

Jeudi 28 Juin 21H : Le collegium vocal du conservatoire sous la direction de Daniel TOSI avec la pianiste Stéphanie FONTANAROSA entame le requiem de BRUCKNER dans l'enceinte précieuse de l'église. Nous avons dédié ce concert à Pierre et nous sommes nombreux à penser très fort à lui, aidés en cela par cette musique sublime et par la magie du lieu. Nous revoyons l'homme sincère, loyal et courageux qu'il était ; nous revoyons son sourire simple et franc qui exprimait si bien sa bonté.

C'est le souvenir de cet homme - là, que nous garderons toujours avec nous.

Adieu Pierre, Adeu l'Amic !

*Le Maire,
Jean-Paul BILLES.*

Le 05 Juillet 2012



Juillet / Août 2012

• Conseil Municipal

Principaux points abordés lors de la réunion du Mardi 26 Juin 2012:

- Approbation dossier P.V.R « Sant Francesc »
- Approbation D.C.E. Travaux « Sant Francesc »
- Demande de classement domaine public communal Voirie Réseaux Divers Lotissement « Les Planes d'Amont »
- Augmentation du temps de travail d'un agent (20 à 25 h/hebdomadaires)
- Demande d'adhésion Commune de Vingrau au SIST Perpignan Méditerranée
- Point Lotissement Communal « Sant Francesc »
- Indemnité Conseil au Comptable
- Inauguration (17/07/12) travaux hydrauliques Berne / Toiture église
- D.I.A.
- Affaires diverses

• Info village

✓ Lotissement communal « Sant Francesc » :

Les travaux de viabilité du lotissement « Sant Francesc » vont débuter en Septembre et la plupart des lots sont en passe d'être attribués.

Une autre opération de lotissement communal va voir le jour sur le territoire des ateliers municipaux au Plan d'Abaix. Il comptera une dizaine de lots. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain sont invitées à se renseigner à la Mairie. La livraison de ces terrains est prévue pour le 1^{er} trimestre 2013.

✓ Inauguration :

Le Mardi 17 Juillet à 11h nous inaugurerons en présence de diverses personnalités (M. le Préfet, M. le Président de la Région, Mme la Présidente du Conseil Général, M. Le Président de la Communauté d'Agglomération et de divers Maires voisins et amis), les travaux hydrauliques de déviation de la Berne qui protègent notre village des crues de ce Ravin qui ont, par le passé, causé tant de dommages à Pézilla.

Nous inaugurerons aussi le nouveau toit de notre Eglise. Ce sera pour nous l'occasion de remercier tous ceux qui nous ont aidé à réaliser ces travaux d'utilité publique.

L'ensemble de la population est invitée à participer à cette manifestation qui débutera à 11h à la Mairie. Un apéritif est prévu dans le parc, après les allocutions d'usage.

✓ Prévention des incendies :

En application de l'Arrêté préfectoral n°1459 du 14 avril 2008 relatif aux mesures de prévention des incendies de forêts et milieux naturels applicables sur le territoire des communes du département des P.O., tout emploi du feu est strictement interdit depuis le 1er juin.

En fonction des conditions météorologiques, la circulation des engins à moteur est réglementée sur les pistes en fonction du niveau de risque journalier affiché sur les différents secteurs (cf. arrêté préfectoral du 6 juillet 2007).

Le niveau du risque journalier est consultable sur le site internet :

<http://www.prevention-incendie66.com>

Vous y trouverez également la réglementation et tous les conseils utiles en matière de prévention des incendies de forêt.

Dispositions applicables aux propriétaires ou à leurs ayants droit

Art. 18. – Sous réserve des dispositions de l'article L.321-12 du code forestier et des articles 19

à 20 ci-après, il est défendu à toute personne, y compris les propriétaires de terrains boisés ou non, ou les ayants droit de ces propriétaires, de fumer, de porter ou d'allumer du feu :

_ toute l'année par vent fort, soit une vitesse moyenne supérieure à 40 km/h sur site ;

_ pendant la période à risque, du 1er juin au 30 septembre

_ en cas de risque exceptionnel et sur un périmètre et une durée déterminés par arrêté préfectoral.

Art. 19. – Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas à l'emploi du feu dans des foyers aménagés attenants aux habitations, à leurs dépendances ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines à condition que les prescriptions édictées par l'autorité publique et la réglementation en vigueur, notamment en matière de débroussaillage, soient observées.

3-2-1 – Incinération des végétaux coupés

Art. 20. – Les propriétaires ou leurs ayants droit désirant procéder à l'incinération des végétaux coupés à l'exception de toute autre matière, sont tenus de se conformer aux prescriptions énoncées à l'article 18.

En dehors des cas énumérés à cet article, l'incinération des végétaux coupés est pratiquée sous la responsabilité du propriétaire ou de ses ayants droits, qui respecteront les consignes suivantes :

_ déclaration préalable en mairie selon le modèle figurant en annexe de l'arrêté (annexe n°8).

_ mise à feu par temps calme,

_ présence effective sur les lieux d'au moins deux personnes dotées au minimum d'un moyen de téléphonie mobile,

_ le tas à brûler doit être d'un volume déterminé de manière à ce que, lors de la mise à feu, ce dernier ne présente aucun risque de propagation par rayonnement ou convection aux parcelles et aux espaces sensibles contigus,

_ aucun arbre ne surplombera le foyer qui devra être entouré d'une bande incombustible de 3 mètres de large (sol nu). Le terrain environnant devra, lui, être débroussaillé sur une largeur de 10 mètres.

✓ Bureau de la Poste:

Changement horaires bureau de poste de Pézilla-La-Rivière :

Du 30 juillet 2012 au 03 août 2012 ouverture tous les matins et fermeture les après-midi.

✓ Opération Tranquillité Vacances

Un dispositif de veille de la Police Municipale pendant les vacances est mis en place sur la commune.

Il suffit de déclarer votre absence au **Poste de Police Municipale au 48 Avenue de la République**. Les périodes de vacances sont traditionnellement sensibles en matière de cambriolages, les zones pavillonnaires et les habitations isolées sont les plus vulnérables, c'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place. Sur simple déclaration de votre absence, la Police Municipale effectue, au cours de sa patrouille, une surveillance des résidences déclarées, en l'absence de leurs habitants : recherche de traces éventuelles d'effraction et surtout présence dissuasive.

Ce service, entièrement gratuit, est accessible sur simple demande.

Les personnes intéressées doivent venir au Poste de Police Municipale, les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte. Il est aussi demandé aux personnes qui s'inscrivent de laisser un double des clés à une personne de leur connaissance, par exemple un voisin ou un membre de la famille afin de pouvoir effectuer les inspections.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, il suffit de prendre rendez-vous auprès de M. AUBREE Steve au 06.33.27.82.95 ou de M. BILLES David au 06.33.27.43.68 ; au Poste de Police Municipale, 48 Avenue de la République.

✓ Etablissement Français du Sang (EFS) :

La dernière collecte du lundi 2 Juillet 2012 a totalisé 61 donneurs (53 dons du sang et 3 dons de plasma enregistrés). L'E.F.S. remercie les donateurs pour leur fidélité.

• Communauté d'Agglomération



• Associations

✓ Pétanque Pézillanaise :

L'association organise à partir du 6 juin jusqu'en septembre, son traditionnel « Concours de Pétanque en Triplette Formées » (masculine ou mixte). Tous les mercredis à partir de 21h (à l'ancien Marché de Gros), de nombreux lots sont mis en jeu (filets, filets +poulets, lapin, gambas..., jambon (selon le nombre d'engagements).

Tous les après-midi 7j/7j, vous pouvez pratiquer ce loisir en adhérant : soit licence 30 € ou carte membre 20 €. S'adresser auprès d'un membre du bureau, au local de l'association, à l'ancien Marché de Gros.

✓ Association « PEZILLA / SAY »

Vide grenier

Le traditionnel vide grenier de l'Association Pézilla Say aura lieu le **Dimanche 16 Septembre 2012** toute la journée au Parc des Sports.

Dates des permanences au Centre Culturel :

Vendredi 31 Août de 17h à 19h
Mercredi 5 Septembre de 17h à 19h
Vendredi 7 Septembre 17h à 19h
Mercredi 12 Septembre de 17h à 19h
et Vendredi 14 et Samedi 15 toute la journée sur place. Veuillez apporter une photocopie d'une pièce d'identité. Renseignements et inscriptions possibles par mail : associationpezillasay2@orange.fr

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE EN JUILLET / AOÛT 2012



En juillet et en Août
la Maison de l'emploi et de l'entreprise de Perpignan
vous accueille de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00
(sauf le vendredi, fermeture à 16h00)



Conseils et informations sans rendez-vous

- ⇒ Conseils pour mener à bien un entretien d'embauche.
- ⇒ Aide et conseils pour réaliser son CV.
- ⇒ Aide et conseils pour rédiger sa lettre de motivation.
- ⇒ Connaissance du tissu économique et des entreprises locales.
- ⇒ Conseils sur la recherche de formation.

Multimédia, conseils et informations sans rendez-vous

- ⇒ Création et utilisation d'une adresse de courrier électronique.
- ⇒ Créer et utiliser son espace sur le site de pole-emploi.fr.
- ⇒ Informatiser son CV.
- ⇒ Répondre aux offres d'emploi par Internet.
- ⇒ Utiliser Internet pour sa recherche d'emploi.



Créateurs d'entreprise, la MDEE vous informe sur... L'organisation administrative d'une entreprise
Jeudi 5 Juillet 2012 à 14h00 à la MDEE

Venez découvrir et utiliser de nouveaux espaces documentaires :

- Les métiers de la croissance verte
- La Création d'entreprise
- Les Services à la Personne

HORAIRES
Cyber-Base Emploi
et Centre de Documentation
du lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h00
(sauf le vendredi, fermeture à 16h00)

PERMANENCES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

A.R.I.E.D.A pour les déficients auditifs
Les lundis 2/07, 9/07, 16/07, 23/07, 20/08 et 27/08
9h00 à 12h00
06.72.91.73.46 (par sms)

La Clause d'Insertion
Tous les vendredis : 9h00 à 12h30

La Marine Nationale
Pour tout renseignement, téléphoner au : 04 67 30 49 30

FONGECIF pour les salariés
Téléphoner au préalable au : 0800 00 74 74
(sauf du 13 au 24 août inclus - fermeture annuelle du Fongecif LR)
Ou site internet : www.fongecif-lr.fr

La Maison de l'emploi et de l'entreprise de Perpignan sera fermée du lundi 30 juillet au vendredi 3 août inclus



Maison de l'emploi et de l'entreprise
BASSIN DE PERPIGNAN
www.mde-perpignan.fr

✓ Collecte des déchets :

PÉZILLA-LA-RIVIÈRE - Collecte estivale, du 18/06 au 16/09/12

	Centre ville		Lotissements	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				
Dimanche				

Légende :	Ordures ménagères
	Déchets ménagers recyclables

✓ Transports : Les horaires de la CTPM changent à compter de ce dimanche 1^{er} juillet.

Plusieurs nouvelles lignes, des nouvelles connexions inter communes et une navette des plages Barcarès " > Canet en Roussillon sont mises en service. Le guide bus est consultable depuis notre site internet : <http://www.ctpmp Perpignan.com/> et la version papier est mise à disposition.

• Jeunesse

✓ NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS :

En vue d'améliorer la gestion administrative des services périscolaires et extrascolaires de la commune, la municipalité a décidé d'informatiser l'ensemble de ces services.

De ce fait, le mode de gestion est modifié notamment en ce qui concerne la cantine scolaire.

A compter de la rentrée de septembre, les parents désirant inscrire leur (s) enfant (s) à la cantine devront se rendre en Mairie pour acheter les repas. Il n'y aura plus de ticket à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres de la cantine. Les inscriptions en mairie seront directement transférées à la responsable de la cantine. Les repas pourront être achetés à l'unité, sur la période souhaitée par les parents.

Attention ! Le système de fonctionnement (liaison froide) ne change pas.

Les parents doivent toujours inscrire leur (s) enfants (s) 1 semaine à l'avance faute de quoi, les repas ne pourront être commandés dans les délais impartis par le SIST Perpignan Méditerranée et certains enfants risquent de se voir refuser l'accès à la cantine. En effet, il a été constaté que trop de parents ne respectaient pas ces conditions d'inscriptions.

Ce nouveau système informatisé impose une inscription préalable des enfants en mairie pour la commande des repas.

Aucun repas ne pourra être commandé directement par la responsable de la cantine. Une attention particulière sera portée cette année sur le respect de ces conditions et délais d'inscription.

Les repas pourront être achetés à compter du lundi 20 août 2012 au secrétariat de la mairie. Pour les enfants prenant leur repas à la cantine la semaine de la rentrée, les inscriptions doivent être prises en Mairie au plus tard le Lundi 27 Août.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée comme chaque année le vendredi 31 août, de 8h à 12h et de 15h à 18h. La nouvelle responsable de la cantine accueillera les parents et donnera toutes les informations nécessaires.

✓ Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire des enseignants aura lieu le Vendredi 31 Août; les listes de répartition des élèves par classe seront affichées à partir du 1^{er} septembre.

La rentrée des classes de maternelle et élémentaire est prévue le Mardi 4 septembre 2011.

- Organisation rentrée des classes maternelles :

- le matin du 4 septembre accueil des petits
- l'après midi du 4 septembre, accueil des moyens et grands.

• Artisans - Commerçants

EURL DENIS L. LOOSVELDT Denis
Maçonnerie Générale(Neuf et Rénovation)
3, rue des Abricotiers-66370 PEZILLA LA RIVIERE
Tél. : 04 68 08 79 98 / 06 86 81 87 91
Email : denis.l66@live.fr

• Etat Civil

✓ Ils sont nés :

Angéline STOLL ; Jennyfer DEPRAETER ; Léo CALA ; Yélène BUCCI ; Rafaël PILLON ; Lily-Rose FLETCHER ; Josérito STOLL ; Lucas GONZALEZ SOREDA ; Zoé VILACEQUE ; Ambre MIFFRE ; Noah LAMOISE ; Théo ZANNIER ; Inès BARRIENTOS ; Timéo BERNE ; Lilou VRKIC ; Ethan PALOFFIS ; Elaïa BERTAUD ; Samantha VIOR.

✓ Ils se sont mariés :

Laurète BARAO et Franck GRACIA-GIL ; Béline FAUROT et Anthony GLORIES ; Béatrice RODRIGUEZ et David CESPEDES ; Romy MASSOTTE et Lionel JOOS ; Sabrina MARQUEZ et Sébastien GARDELLA.

✓ Ils nous ont quittés :

Gilbert CABANAS ; Laurent CAMILLERI ; Carolina OLIVEIRA ; Pierre PORICAL ; Jean PIQUÉ ; Jean-Paul LLOBET ; Georges SYLVESTRE ; Jean-Paul ROUBY.

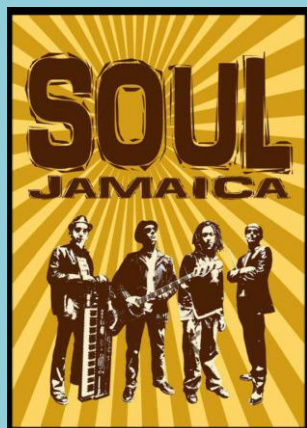
« FESTA MAJOR »

Vendredi 3 Août,

Le Grand Orchestre "ELIXYR" de 20 musiciens, qui propose
à partir de 19h :

un apéritif dansant de qualité basé sur la chanson française,
à partir de 22h :

soirée dansante au répertoire varié (pop, rock, variétés, électro, ambiance, tubes du moment).



Samedi 4 Août
de 10h30 à 17H: Jeu gonflable sur la place pour les petits et les grands
apéro et début de soirée :

Soul Jamaïca : groupe de soul issu de la région avec

au programme :

Otis Redding, Temptation, Bob Marley.., ambiance assurée!

deuxième partie :

projet Lafaille cobla avec la cobla tres vents: un spectacle
intergénérationnel festif et dansant issu de la rencontre entre les
musiques actuelles improvisées et la musique traditionnelle catalane.

Dimanche 5 Août

Tournoi Foot/Rugby au Parc des Sports

début de soirée : avec la cobla Nova Germanor suivie de la compagnie "le Violon Magic",
ambiance musette, et standards des années Piaf, Trenet....

Site Internet et Bulletin Municipal (MIM)

Pour la mise à jour du site internet et surtout des pages concernant les coordonnées des commerçants, artisans et services, nous vous invitons à consulter le site de la commune à l'adresse : <http://www.mairie-pezilla-riviere.fr> et de nous faire part des changements par courriel à l'adresse de Sandrine: s.plaza@mairie-pezilla-riviere.fr

MIM : retrouvez toutes les informations sur la page Actualités du site officiel de la Mairie de Pézilla-La-Rivière : www.mairie-pezilla-riviere.fr.

Les personnes désirant recevoir le MIM (Mensuel d'Informations Municipales) par courriel (adresse Internet) sont priées de laisser leurs coordonnées en Mairie.

Agenda

Vendredi 13 Juillet : FETE DU 13 JUILLET « Els Musicals Del Revelli »

Musiques- Convivialité – Bonne Humeur dans la Cellera à partir de 19h (ci-joint programme)

Samedi 14 Juillet : Fête Nationale - 11h – Défilé – Départ devant la Mairie suivi de la remise de récompenses

Mardi 17 Juillet : à partir de 11h – Inauguration des Aménagements Hydrauliques du Ravin de la Berne et des travaux de réfection de la toiture de l'Eglise

Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 Août : « Festa Major »

Samedi 4 Août : 20h30 Concert de violoncelle et de flûte à la chapelle Saint Saturnin - entrée libre

Vendredi 31 Août : Portes ouvertes cantine de 8h à 12h et de 15h à 18h

Début Septembre : Accueil des nouveaux arrivants et Mini Forum des associations
(la date sera communiquée ultérieurement)